



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N° 71/27

SECOURS AUX RÉFUGIÉS PAKISTANAIS EN INDE

Déclaration à l'appel des motions faite à la Chambre des communes par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, le 17 novembre.

Le Canada a montré sa profonde sympathie pour le triste sort des réfugiés pakistanais par les contributions que les Gouvernements fédéral et provinciaux et les agences bénévoles canadiennes ont versées au cours des derniers mois. Nous sommes préoccupés par la situation même des réfugiés, mais aussi par celle du Gouvernement de l'Inde, sur qui retombe le poids des secours. Personne ne peut totalement maîtriser toutes les implications d'un problème dont l'ampleur et la complexité sont causées par le plus grand mouvement de masse des temps modernes. Les éléments du problème sont à la fois humains et politiques, mais je désire traiter ici de l'aspect humain.

Le Gouvernement et la population de l'Inde ont relevé le défi de façon remarquable et leurs efforts visant à fournir et distribuer efficacement le matériel de secours et les vivres sont sans pareils. L'Inde est obligée de porter seule une part démesurée du fardeau. Le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, chargé de la coordination de toute l'aide offerte par les Nations Unies, a de nouveau lancé un appel à la communauté internationale lui demandant de répondre à ce grand besoin humanitaire par des contributions supplémentaires.

A ce jour, les nations du monde ont versé environ 240 millions de dollars en secours pour les réfugiés en Inde par des canaux multilatéraux et bilatéraux de distribution. La moitié environ, soit 125 millions, a été engagée par l'intermédiaire du système des Nations Unies. Le montant n'est cependant pas suffisant pour défrayer l'énorme programme des secours nécessaires et pour réduire les effets nuisibles de la situation sur le programme de développement de l'Inde. Sans une aide supplémentaire, plusieurs des travaux importants de développement menés à terme au cours des derniers vingt-cinq ans seront compromis. A moins d'efforts renouvelés de la part de la communauté internationale pour partager le fardeau des secours, la présence de millions de réfugiés continuera à exacerber les tensions politiques du sous-continent.

Faisant suite à l'appel récent du haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et à la visite en Inde et au Pakistan d'une équipe dirigée par M. Gérin-Lajoie, président de l'Agence canadienne de développement international, le Gouvernement a décidé de verser une importante contribution supplémentaire.

A ce jour, les contributions canadiennes de sources gouvernementales et non gouvernementales pour les réfugiés en Inde s'élèvent à 6.6 millions de dollars. Le Gouvernement fédéral a pour sa part versé 4.3 millions, les provinces \$370,000 et les agences bénévoles et le Fonds de secours pour les Pakistanais 1.9 million. Le Gouvernement a l'intention d'obtenir du Parlement l'autorisation et les crédits nécessaires pour verser une contribution supplémentaire de 18 millions, ce qui portera la contribution totale du Gouvernement canadien aux secours pour les réfugiés en Inde à 22 millions de dollars. Il se trouve que cette somme représente environ un dollar par habitant du Canada. Les députés seront sans doute intéressés d'apprendre que M. Gérin-Lajoie annoncera demain, dans sa déclaration aux Nations Unies, l'intention du Canada.

Outre les fonds alloués pour des secours aux réfugiés en Inde, le Canada a versé une aide alimentaire de sept millions de dollars par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial pour soulager les souffrances du Pakistan oriental, et \$500,000 aux Nations Unies pour défrayer une partie des dépenses entraînées par les opérations de secours sur place.

Les sommes supplémentaires seront utilisées conformément aux besoins et aux priorités établies par l'Inde elle-même, par les Nations Unies et par la mission d'enquête de l'ACDI dirigée par M. Gérin-Lajoie. Une partie sera directement consacrée à des secours humanitaires et distribuée par l'intermédiaire du haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Une autre partie sera offerte par le canal des contributions des agences bénévoles canadiennes aux opérations de secours en Inde. Une autre portion sera directement offerte au Gouvernement de l'Inde sous forme de biens et services.

On doit mettre en oeuvre différentes formules d'aide. A notre avis -- et l'Inde partage cette opinion -- le soulagement de la dette serait une forme d'aide particulièrement appropriée pour réduire le fardeau imposé à l'économie indienne. Le Consortium de l'aide à l'Inde a discuté de cette formule particulière à sa réunion du 26 octobre. Pour en assurer l'efficacité les autres grands donateurs doivent concerter leurs efforts et coopérer; le Canada, quant à lui, est prêt à en discuter avec eux.

La question d'une aide accrue, efficace et continue est de toute urgence. Elle aidera à soulager les souffrances des victimes de cette tragédie. Si nous nous attaquons à cet aspect du problème nous réduirons ainsi les causes de tension. Ce n'est pourtant pas la solution au problème fondamental; il faut en arriver à une solution politique qui permette aux réfugiés de retourner à une société stable et démocratique au Pakistan oriental. J'ai le regret de dire que dans l'avenir immédiat je n'envisage aucune solution à ce problème. Le Canada, de concert avec d'autres nations, presse les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan de faire preuve de retenue et de patience devant les difficultés qu'il reste à résoudre avant que l'on en arrive à un règlement définitif.